



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 4 mai 2021 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 13 avril 2021
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapport du vérificateur des comptes
5. Approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020 (délibération)
6. Crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 55'000.- (délibération)
7. Propositions de la Mairie
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers
10. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, la séance se tiendra à la salle du Centre communal (4, chemin de la Pralay) et l'accueil du public présent sera limité en nombre.

Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 23 avril 2021

Bastien Guex
Président du Conseil municipal

